

lalux-Study Cover

Préparez dès maintenant l'avenir de vos enfants !



Pour garantir le financement des études de vos enfants ou simplement les aider à démarrer plus facilement dans la vie active, optez pour lalux-Study Cover. Avec lalux-Study Cover, vous épargnez régulièrement tout en bénéficiant d'une couverture vie et décès **sans formalités médicales**.

Cette assurance-vie vous permet de :

- › bénéficier des **avantages fiscaux prévus par la loi** avec une déduction des primes d'assurance du revenu imposable, plafonnée à EUR 672 / membre du ménage ;
- › constituer une épargne régulière en toute sécurité avec un **taux d'intérêt minimum garanti** ;
- › décider librement du montant que vous souhaitez investir, ainsi que de l'âge à partir duquel votre enfant recevra la somme investie sous forme de rente trimestrielle pendant 5 ans ;
- › faire bénéficier vos proches d'un **soutien financier en cas de décès**. Vous choisissez librement le bénéficiaire en cas de succession ;
- › participer chaque année aux **bénéfices de La Luxembourgeoise-Vie, Société Anonyme d'Assurances**, en fonction des résultats de la société et de l'évolution des taux d'intérêts des marchés financiers ;
- › assurer une certaine sécurité à l'ensemble de la famille ; le paiement des rentes trimestrielles étant garanti après 5 ans. En cas de décès, LALUX prend en charge la rente initialement prévue.

Pour plus d'informations ou une simulation du montant que vous pouvez déduire de votre revenu imposable, contactez votre agence Spuerkeess ou consultez www.spuerkeess.lu/avantages